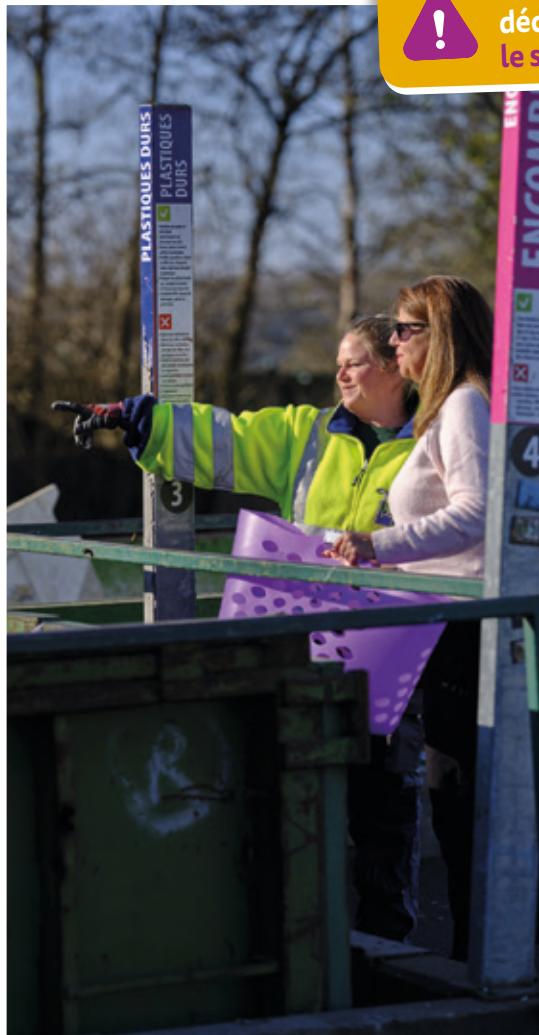


# CALENDRIER 2025

## COLLECTES EN PORTE-À-PORTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

ÉGHEZÉE



COLLECTE DE RATTRAPAGE  
déchets ménagers et organiques  
le samedi 28/12/2024



Ensemble trions bien, recyclons mieux





# Collecte des bouteilles, bocaux et flacons en verre transparent



À déposer dans les bulles ou aux recyparcs



## SI VOUS VOUS RETROUVEZ FACE À UNE BULLE PLEINE, VOICI CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE ET CE QUE VOUS NE POUVEZ PAS FAIRE:

1. Je recherche un autre site de bulles à verre dans mon quartier ou je me rends dans le recyparc le plus proche. Pour vous aider à trouver facilement un autre site proche, l'application Recycle! ainsi que le module de recherche sur notre site [www.bep-environnement.be](http://www.bep-environnement.be) vous renseignent en fonction de votre code postal;
2. J'appelle les services de collecte au numéro unique 081/718.211 pour signaler l'engorgement ;
3. Je reviens un autre jour mais **en aucun cas je ne laisse les bouteilles** et autres caisses en carton ayant contenu ces bouteilles aux abords des bulles. En effet, découvrir des dépôts «clandestins» autour des bulles à verre n'est agréable ni pour les habitations avoisinantes ni pour les collecteurs. Par ailleurs, laisser ses déchets près des bulles à verre est considéré comme une **infraction environnementale, passible de poursuites administratives et judiciaires**.

INTERDIT À TRIER COMME SUIT:			
<b>Sac Bleu</b>	<b>Recyparc</b>	<b>Ordures ménagères</b>	
Couvercle en métal	Capsule	Couvercle en plastique	
Porcelaine	Miroir ou verre plat cassé	Néon	Ampoule économique ou LED à visser
Opaline	Cristal	Ampoule à incandescence ou halogène	le verre résistant aux hautes températures

## CONSIGNES À SUIVRE:

- Séparez le verre incolore du verre coloré.
- Bien vidé; ni couvercle ni bouchon
- Attention, les déchets laissés autour des bulles à verre sont interdits et considérés comme des infractions environnementales, passibles de poursuites administratives ou judiciaires.



## Recyparc

La liste des matières acceptées dans les recyparcs et les quotas annuels et journaliers maximum sont repris dans le guide pratique des recyparcs disponible sur demande auprès des préposés ou sur [www.bep-environnement.be](http://www.bep-environnement.be)

### ADRESSE DU RECYPARC:

Route de Gembloux, 45 à Eghezée

### HORAIRES

Ouvert du mardi au samedi de 9h à 17h. Dernière entrée à 16h45 en cas d'engorgement.

Fermé les dimanches et jours fériés légaux.

- Les déchets doivent être préalablement triés au maximum pour gagner du temps sur place.
- À votre arrivée au recyparc, merci de bien vouloir ouvrir spontanément votre coffre afin de faire vérifier vos apports de déchets par le préposé.
- Les usagers respecteront le règlement et resteront corrects et courtois envers le personnel des recyparcs; en cas de désaccord, les usagers peuvent contacter les responsables de BEP Environnement. Tout comportement de nature agressive fera l'objet de poursuites.
- Nous vous rappelons que les préposés sont présents sur le site pour vous aider au tri des déchets apportés et non dans le déchargeement de ceux-ci, sauf cas exceptionnels.
- Pour éviter l'envol des déchets, les remorques doivent être correctement bâchées. L'usager est tenu de ramasser les déchets tombés de son véhicule ou remorque sur la voie publique ou dans l'enceinte du recyparc.
- La récupération des matières dans les recyparcs est interdite, à l'exception des actions ponctuelles menées avec les associations locales.

- Les apports sont limités à 1 m<sup>3</sup> par matière et par jour. Pour certaines matières, il y a aussi des quotas annuels:
  - Amiante 0,5 m<sup>3</sup>/citoyen/an
  - Bois 3 m<sup>3</sup>/citoyen/an
  - Inertes 3 m<sup>3</sup>/citoyen/an
  - Encombrants, encombrants non incinérables, plastiques durs et verre plat 4 m<sup>3</sup>/citoyen/an
  - Déchets verts 7 m<sup>3</sup>/citoyen/an
  - Pneus 4 pneus/citoyen/an

### Dates de fermeture exceptionnelle de votre recyparc:

- Le vendredi 17/01/2025 : A partir de 12h : Drink de Nouvel An
- Le jeudi 2/10/2025 : Journée des préposés
- Le mercredi 24/12/2025 : Fermeture à 12h
- Le mercredi 31/12/2025 : Fermeture à 12h

### Collecte dans les recyparcs :

- Vélos : le samedi 19 avril 2025
- Jouets : le samedi 18 octobre 2025

# Consignes générales pour une bonne collecte des déchets



## Horaires ?

Sortez vos déchets **avant 6h** le matin du jour de collecte ou **la veille au soir après 19h**. Attention, **en juin, juillet et août, en raison des fortes chaleurs, les collectes commencent dès 5h du matin.**

Veuillez sortir vos déchets avant 5h ou la veille au soir.



## Dépôt ?

Faites en sorte que votre sac de déchets ménagers résiduels, vos papiers-cartons, vos sacs organiques et vos sacs bleus soient bien visibles et accessibles. Vos déchets doivent se trouver **en bord de voirie** et ne pas gêner le passage. Ne placez pas vos sacs en hauteur car cela rend difficile le travail des collecteurs. Enfin, évitez de les mettre dans la rigole quand il pleut.

**En cas de chantier dans votre rue, placez vos déchets à un endroit accessible au camion de collectes.**



## Déchets coupants ?

Pour la collecte de déchets résiduels en sac réglementaire, emballez les déchets coupants dans du papier journal, de façon à ce qu'ils ne risquent pas de blesser le collecteur.



## Intempéries

Par temps de neige ou de verglas, les camions collecteurs sont parfois dans l'incapacité d'assurer les collectes, étant donné leur poids et leurs arrêts fréquents. Dans ce cas, veuillez rentrer vos déchets et rassortez-les à la prochaine collecte du même type.



## Poids maximum ?

Afin de préserver la sécurité des collecteurs, le poids des sacs de déchets ou caisses de papiers-cartons ne doit pas dépasser **15 kg**.



## Fermeture des sacs ?

Fermez vos sacs de façon à ce que le collecteur puisse saisir facilement le sac par le dessus (pas de bandes adhésives).



## Que signifie le logo Point Vert ?

Ce logo sur un emballage indique que l'entreprise qui met le produit sur le marché contribue au financement des collectes sélectives, du tri et du recyclage des emballages ménagers. Cela ne dit rien sur la recyclabilité du produit ou de son emballage et ce n'est pas une instruction de tri.

**N'utilisez pas de contenant en plastique pour présenter vos sacs pour déchets organiques et papiers-cartons. Nous déclinons toute responsabilité s'ils sont endommagés lors de la collecte.**

## Tableau 2025 des collectes



Déchets ménagers résiduels & déchets organiques



Papiers-  
cartons



PMC



Encombrants

COLLECTE DE RATTRAPAGE  
déchets ménagers et organiques  
le samedi 28/12/2024

→ AISCHE-EN-REFAIL, BOLINNE, BONEFFE, BRANCHON, DHUY, EGHEZEE, HANRET, HARLUE, LES BOSCAILLES, LEUZE, LIERNU, LONGCHAMPS, MEHAIGNE, NOVILLE-SUR-MEHAIGNE, SAINT-GERMAIN, TAVIERS, UPIGNY, WARET-LA-CHAUSSEE

Toutes les collectes ont lieu le **mercredi**.

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	JUILLET	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
8, 15, 22, 29	5, 12, 19, 26	5, 12, 19, 26	2, 9, 16, 23, 30	7, 14, 21, 28	4, 11, 18, 25	2, 9, 16, 23, 30	6, 13, 20, 27	3, 10, 17, 24	1, 8, 15, 22, 29	5, 12, 19, 26	3, 10, 17, 24, 31
15	12	12	9	7	4	2, 30	27	24	22	19	17
8, 22	5, 19	5, 19	2, 16, 30	14, 28	11, 25	9, 23	6, 20	3, 17	1, 15, 29	12, 26	10, 24

La collecte des encombrants se fait sur demande auprès de la Ressourcerie Namuroise au **081/26.04.00**. Infos: [www.laressourcerie.be](http://www.laressourcerie.be)

**Vous pouvez vous procurer des rouleaux gratuits de sacs PMC ménagers sur présentation de votre carte d'identité auprès de l'Administration communale (Accueil) du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 ; les lundi, mercredi et vendredi de 13 h à 16 h ; le samedi de 10 h à 12 h. (Max. 1 rouleau/mois, avec un maximum de 5 rouleaux/an par ménage)**



Dates de fermeture exceptionnelle de votre recyparc :  
**voir encart recyparc**

Collectes 2025 dans les recypars :

**Vélos: samedi 19 avril - Jouets: samedi 18 octobre**



# Collecte des PMC dans le Sac Bleu



LE TRI, C'EST PARTOUT. PAS QU'À LA MAISON !



## Emballages en Plastique



Bouteilles



Films



Flacons



Barquettes et raviers



Pots et tubes



Sacs et sachets



Capsules de boissons



## Ce ne sont pas des PMC

mais vous pouvez généralement les apporter au recyclage.

✗ Les batteries et piles.



✗ Les appareils électr(on)iques (incl. Vapes, smartphones, ...).



✗ Les bonbonnes de gaz.



✗ Les emballages avec bouchon de sécurité enfant "pousser-tourner".



✗ Les emballages avec au moins un des pictogrammes suivants.



✗ Les emballages durs avec une contenance supérieure à 8 L.



✗ Les emballages d'huile de moteur et lubrifiants, carburants, pesticides, colles, peintures et vernis, tubes de silicone.

✗ La frigolite.

✗ Autres objets.

### Déchets ménagers résiduels



Recyparc



## Emballages Métalliques



Canettes et boîtes de conserve



Aérosols



Barquettes et raviers



Couvercles, bouchons et capsules



Capsules de boissons

### Points d'attention

Égouttez et videz bien tous les emballages.

Aplatissez les bouteilles, remettez le bouchon.

Enlevez le film en plastique de la barquette et jetez-les séparément dans le sac.

Retirez les films en plastique qui recouvrent l'entièreté des bouteilles et jetez-les séparément dans le sac bleu.

### ATTENTION

N'imbriquez pas les emballages les uns dans les autres et ne les mettez pas ensemble dans des sacs noués (laissez-les en vrac).



N'accrochez rien à l'extérieur du sac.

### Comment trier les DÉCHETS DANGEREUX ? Suivez le guide !

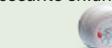


#### Déchets Spéciaux des Ménages

##### Emballages VIDES\*

\* Bien vidés

✓ AVEC un bouchon de sécurité enfant "pousser-tourner"



✓ AVEC un de ces deux symboles



##### Emballages NON-VIDES avec un de ces pictogrammes de danger



##### Emballages VIDES ou NON-VIDES

✓ d'huile de moteur et de lubrifiants, de carburants, de pesticides, de colles, de peintures et vernis, de bombes de mousse polyuréthane, tubes de silicone

ATTENTION pas repris au recyclage,appelez le 112

### PMC

#### Emballages VIDES\*

\* Bien vidés, bien égouttés ou bien râclés

✓ SANS bouchon de sécurité enfant "pousser-tourner"



✓ SANS un de ces deux symboles



✓ Emballages durs avec une contenance inférieure à 8 litres

✓ Exemples d'emballages :



Lessive / adoucissant



Nettoyant WC



Aérosol\*\* (déodorant, mousse à raser...)



Gel WC



Liquide de rinçage



Détachant textile

\*\*Tous les aérosols vides sont autorisés dans le Sac PMC sauf les aérosols des produits repris dans la colonne des Déchets Spéciaux des Ménages (comme une bombe de peinture, de vernis, etc.)

Des doutes ? N'hésitez pas à vous adresser aux collaborateurs du recyclage.



## Cartons à boissons



Infos sur le tri et le recyclage : [www.fostplus.be](http://www.fostplus.be) ou [www.trionsmieux.be](http://www.trionsmieux.be)



## Collecte des déchets organiques



### Déchets de cuisine



Marc de café et sachets de thé,  
épluchures et coquilles, aliments périssables



### Petits déchets de jardin



Herbes, plantes d'appartement, fleurs fanées,  
déchets végétaux de jardin



### Autres déchets



Cartons de surgelés, bâtons de glaces (genre frisco),  
essuie-tout, nappes et mouchoirs en papier, litières  
biologiques, cendres froides de bois non traité,  
cartons alimentaires souillés



### INTERDIT À trier comme suit :

#### Ordures ménagères



#### Sac Bleu



#### Recyparc



#### Briquaillons

### Consignes à suivre:

- Attention, n'achetez pas n'importe quels sacs... Seuls les sacs biodégradables réglementaires BEP bien triés sont collectés !
- Retrouvez les conseils d'utilisation et la liste des points de vente des sacs biodégradables sur [www.bep-environnement.be](http://www.bep-environnement.be)
- Les emballages non biodégradables n'ont pas leur place dans le sac organique.



## Collecte des papiers-cartons

En porte-à-porte ou aux recypars



### Papiers



#### Papiers propres non souillés



### Cartons



#### Cartons propres non souillés et aplatis



### Consignes à suivre:

- Vos papiers-cartons ne peuvent pas être présentés en vrac, mais glissés dans une boîte en carton résistante.
- N'utilisez pas de contenant en plastique pour présenter vos papiers-cartons à la collecte.
- N'utilisez ni bandes adhésives ni sacs en plastique.
- Les contenants papiers-cartons doivent être sortis **uniquement lorsqu'ils sont pleins**.

#### Sac Bleu



#### Déchets organiques



#### Ordures ménagères



#### Recyparc



#### Papier peint





Vous pouvez à tout moment consulter le calendrier en ligne sur

[www.bep-environnement.be](http://www.bep-environnement.be)



## Grand Nettoyage de Printemps du 20 au 23 mars 2025

Découvrez ce projet et bien d'autres encore sur [www.walloniepluspropre.be](http://www.walloniepluspropre.be)



### Téléchargez gratuitement l'application Recycle!

pour recevoir une alerte la veille du jour de **collecte de vos déchets** et tout connaître sur les collectes des déchets.



### Guide de tri en ligne

Pour toutes questions relatives au **tri des déchets** consultez notre guide de tri <https://www.bep-environnement.be/collectes-tri-des-dechets/guide-du-tri> ou **téléchargez gratuitement l'application Looping**



DISPONIBLE SUR  
Google Play

Télécharger dans  
l'App Store



### L'application web des recypars

Vous pouvez consulter l'état de vos quotas personnels sur Internet. Demandez votre accès aux préposés des recypars et connectez-vous sur <https://bep.recypars.be/auth/login-citoyen>

#### Quelles sont les fonctionnalités proposées?

- Consulter l'état de vos quotas.
- Trouver le recyparc le plus proche en fonction du type de déchet dont vous voulez vous débarrasser.



BEP Environnement  
Votre Intercommunale de gestion des déchets ménagers  
Avenue Sergent Vrithoff, 2 • 5000 Namur  
Tél: 081/71.82.11  
[www.bep-environnement.be](http://www.bep-environnement.be)



Administration communale  
d'Éghezée

Route de Gembloux, 43 • 5310 Éghezée  
Tél.: 081/81.19.01 • Fax: 081/81.30.15  
[www.eghezee.be](http://www.eghezee.be) • [environnement@eghezee.be](mailto:environnement@eghezee.be)

